



**L'UNSA  
Vous informe !**

**Section UNSA Pas de Calais**

## Comité Social d'Administration Local 19 mai 2025, seconde convocation

Le Comité Social d'Administration local du 30 avril a été boycotté par l'ensemble des organisations syndicales.

Le CSAL, en seconde convocation, s'est tenu dans les locaux la DDFiP du Pas-de-Calais. Il a commencé à 9 h 30 et s'est terminé à 13 h. La présidence était assurée par M. Jean-Marc LELEU, Directeur des Finances Publiques du Pas-de-Calais, le secrétariat par M Guillaume GIOCANTI et le secrétariat-adjoint par FO DDFIP 62.

Solidaires Finances Publiques et la CGT étaient absents.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Approbation des procès verbaux des CSAL des 7 janvier, 6 et 20 mars.
2. Evolution des emplois au regard de la Loi de Finances pour 2025. (pour information)
3. Bilan de la formation 2024 et Plan prévisionnel de formation 2025. (pour avis)
4. Rapport d'activité 2024.
5. Point d'actualité sur la campagne déclarative (pour information)
6. Information sur la spécialisation des S G C (transfert de l'activité hospitalière). (pour information)

### **1. Approbation des PV du CSAL des 7 janvier, 6 et 20 mars**

Les procès verbaux n'appelant aucune modification, les organisations syndicales présentes ont voté unanimement pour leur approbation.

### **2. Evolution des emplois au regard de la Loi de Finances pour 2025.**

Un premier dossier emploi a été présenté au CSAL du 7 janvier 2025. Il exposait les mouvements internes à la DDFIP du Pas-de-Calais, neutres au niveau du TAGERFIP départemental.

Conformément à la loi de finances pour 2025, 550 emplois sont supprimés à la DGFIP cette année (contre 200 suppressions en 2024).

Comme les années précédentes, toutes les catégories d'emplois ne sont pas appelées à contribuer à l'effort de suppression de la même manière.

Ainsi, il y a des créations d'emplois sur la catégorie A (+350) tandis que les catégories B et C contribuent à l'effort de suppression ( -151 B et -620 C).

Dans notre département, la répartition nette des suppressions d'emplois par catégorie suite au PLF 2025 est la suivante :

|                                | AFIPA | IP | IDHC | IDCN | A  | B  | B<br>Géomètres | C  | TOTAL |
|--------------------------------|-------|----|------|------|----|----|----------------|----|-------|
| Evolution nette du<br>TAGERFIP | 0     | 0  | 0    | 0    | -2 | -2 | -1             | -5 | - 10  |

Les 10 suppressions d'emplois se répartissent comme suit :

## Emplois de catégorie C et AST

| Service                | Résidence      | Emplois supprimés |
|------------------------|----------------|-------------------|
| SPF-E                  | Arras          | - 1               |
| SDIF                   | PTGC-Béthune   | - 1               |
| SIP                    | Lens           | - 1               |
| SGC                    | Hénin-Beaumont | - 1               |
| Paierie départementale | Arras          | - 1               |
| Total                  |                | - 5               |

## Emplois de catégorie B

| Service                            | Résidence        | Emplois supprimés |
|------------------------------------|------------------|-------------------|
| SPF-E                              | Arras            | -1                |
|                                    | Béthune          | -1                |
|                                    | Boulogne-sur-Mer | -2                |
| SIP                                | Hénin-Beaumont   | - 1               |
| EDR                                | Arras            | - 1               |
| SDIF                               | PTGC Arras       | -1 (géomètre)     |
| Total                              |                  | - 7               |
| Implantation des emplois B au PNCD |                  | + 4               |
| Evolution des emplois B            |                  | - 3               |

### Emplois de catégorie A

| Service                               | Résidence | Emplois supprimés |
|---------------------------------------|-----------|-------------------|
| Requalification des emplois A au PNCD |           | - 4               |
| Direction-Huissiers                   |           | - 1               |
| Direction- CDL                        |           | + 1               |
| SIE                                   |           | + 1               |
| PRS                                   |           | + 1               |
| Total                                 |           | - 2               |

Le poste de A huissier étant vacant, la direction a demandé de rendre ce poste au lieu d'un A administratif.

L'absence de besoin ayant été clairement identifié sur cette catégorie d'emploi spécifique.

La requalification des emplois du PNCD aboutit à une minoration de 4 emplois A au profit de 4 B. Il s'avère qu'après 2 ans de fonctionnement, l'activité du service, basée sur l'exploitation de listes, nécessite un nombre moins important de cadres A.

Les suppressions d'emplois subit par les SPFE sont dues notamment au soutien des SAPF et à la réduction des délais.

Au titre du transfert de la TICPE, un emploi est implanté au SIE d'Arras. Sa mission sera réalisée au sein de tous les SIE.

Ce point est présenté à titre d'information et n'est donc plus soumis au vote.

Les suppressions d'emplois sont-elles devenues pérennes ?!

### **3. Bilan de la formation 2024 et Plan prévisionnel de formation 2025. « pour avis »**

Le service de formation professionnelle est composé de 5 agents et l'équipe locale de formation comprend 193 agents :

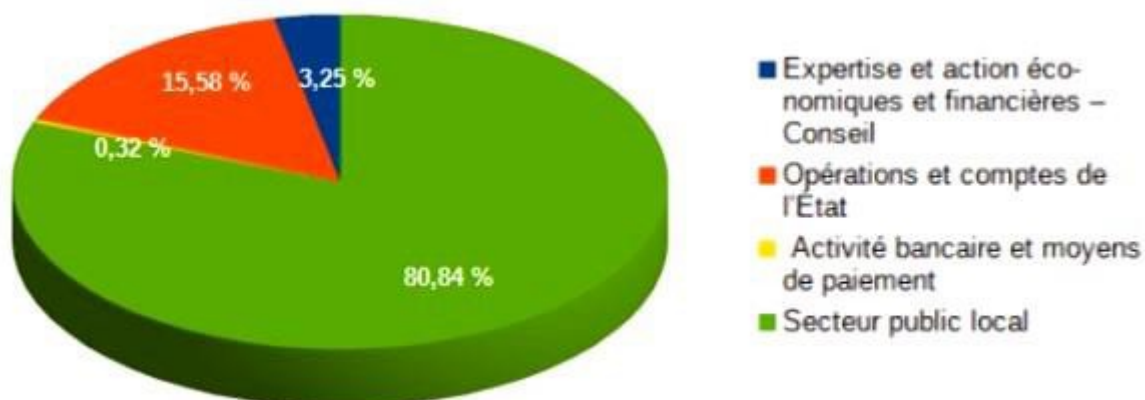
- Catégorie A+ : 2
- Catégorie A : 120
- Catégorie B : 54
- Catégorie C : 17

Notre direction dispose de 19 salles réparties sur l'ensemble du département, dont 2 d'entre elles sont dites « informatiques » car disposant de PC fixes : - ARRAS MONTUELLE, - LILLERS.

SEM@FOR est l'outil unique de gestion de la formation professionnelle à la DGFIP centré sur l'agent et conçu pour le rendre acteur de sa formation.

Au total, en 2024, 1074 agents de notre direction ont bénéficié de 5682 jours de formation (dont e-formations), avec un taux d'accès à la formation de plus de 79 %.

Le taux d'absentéisme est en nette diminution mais reste important sur les e-formation.



Afin de donner une meilleure visibilité sur les actions de formation et de préparations aux concours, l'espace formation professionnelle du site Ulysse 62 a été refondu. En complément des informations consultables dans SEM@FOR, le calendrier prévisionnel des formations organisées en local est désormais mis en ligne.

### **Perspectives 2025**

36 nouvelles actions de formation dont 55 % d'entre elles seront dans un format d'e-learning ou distanciel.

- Mise en place de la formation « Protection et sécurité des agents / désescalade des situations conflictuelles » (PNF2024) d'une durée de 1 jour à destination des agents qui réalisent des opérations sur place ou toute mission en contact avec le public, à l'extérieur des locaux de l'administration (cf vérificateurs, huissiers, géomètres.....).
- Poursuite de la programmation des formations TOIP (dont le déploiement était prévu sur 2 années / 2024 et 2025 ) au profit des agents des SPFE/PELP/PELH/SIE/PRS (= services non encore formés en 2024) et des SGC (= 2ème vague après la 1ère vague de 2024).
- Réflexions sur les modalités de programmation des formations France Service avec la tenue d'une réunion entre la préfecture (avec la référente FS) et la DDFIP62 (Référént Relation Usagers et formation professionnelle).
- pour la campagne IR : 9 sessions de 0,5 jour à destination de 123 stagiaires
- pour la campagne des avis : 9 sessions de 0,5 jour à destination de 116 stagiaires
- Finalisation de l'orientation départementale d'accompagner les managers : Poursuite de l'action de formation « Fondamentaux du management » pour les cadres A non encore formés.
- Mise en place en collaboration avec les divisions Métiers d'actions identifiées suite au Groupe de Travail PCR et au séminaire SIE (cf stages « Procédures collectives » par exemple).
- Programmation de la Journée d'Etudes « Modèle U » des que le protocole de liaisons entre le SDIF et les services partenaires sera signé.
- Partenariat avec la DISI Nord, pour l'animation d'ateliers locaux en matière d'accompagnement numérique NOVAE et poste de travail de l'agent.

la DDFIP va recevoir pour la deuxième année les stagiaires de seconde. Elle devrait accueillir 14 apprentis.

Généralisation de l'utilisation de l'application SEM@FOR par l'assistante de prévention pour la mise en place des formations proposées par le CSAL FS, après une expérimentation en 2024 qui a été concluante.

- Une nouvelle plateforme interministérielle de formation « MENTOR » en inscription libre est accessible à l'ensemble des agents des Finances Publiques.

Autres nouvelles e-formations 2025 accessibles par MENTOR :

- Une action relative à la présentation de la RGP
- 2 formations au profit des conseillers France Services

Les organisations syndicales présentes ont voté pour

### 4 . Rapport d'activité

La direction nous a présenté son rapport d'activité annuel.

Le directeur précise « il est important de voir ce qui est fait et bien fait »

Ce rapport est disponible sur Ulysse 62

Pour le lire, voici le lien :

[http://dfp620.intranet.dgfip/missions/pilotage-ressources/strategie2/communication/Rapport%20d%20activite%20DDFIP/Rapport\\_activite\\_2024.pdf](http://dfp620.intranet.dgfip/missions/pilotage-ressources/strategie2/communication/Rapport%20d%20activite%20DDFIP/Rapport_activite_2024.pdf)

### 5.Point d'actualité sur la campagne déclarative (pour information)

Les brochures pratiques ont été livrées le 14 avril 2025, ce retard est dû à la centrale.

Campagne 2025 en quelques chiffres :

- 28 800 usagers reçus contre 24 900 en 2024 sur les 5 premières semaines soit une augmentation de 16 % du flux physique tout venant.
- 14 000 appels décrochés en 2025 contre 34 153 en 2024 soit une baisse de 60 % du flux téléphonique tout venant.

Moins d'appels perdus depuis le passage à la TOIP.

- 4 400 RDV téléphoniques en 2025 contre 2 600 en 2024;
- Nous sommes toujours présents dans les maisons France services avec 130 rendez-vous.
- Les SIP ont pris en charge 264 000 appels « Bali », 271 000 pris par le Centre de Contact.
- La saisie des déclarations 250 000 dossiers traités contre 130 000 en 2024.

Le flux d'accueil physique risque d'être important lors de la campagne des avis avec l'application du taux individualisé.

## 6. Information sur la spécialisation des S G C (transfert de l'activité hospitalière). (pour information)

Le projet de spécialisation a été présenté au Comité Social d'administration Local du 7 janvier 2025.

Opérations au 1 er septembre 2025 (CSAL du 7 janvier 2025)

| SGC Source                 | Budget                        | TH cible                          |
|----------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| SGC BAPAUME                | CENTRE HOSPITALIER DE BAPAUME | TRÉSORERIE HOSPITALIÈRE D'ARRAS   |
|                            | EHPAD DE CROISILLES           |                                   |
| SGC SAINT-POL-SUR-TERNOISE | EHPAD D AUBIGNY-EN-ARTOIS     |                                   |
|                            | EHPAD DE NEDONCHEL            |                                   |
|                            | CENTRE HOSPITALIER DU TERNOIS |                                   |
| SGC CALAIS                 | EHPAD RES.HAUTE PORTE GUINES  | TRÉSORERIE HOSPITALIÈRE DE CALAIS |
|                            | EHPAD RESID.ARNOUL ARDRES     |                                   |

Les Directeurs des établissements concernés ont été destinataires au cours du mois de février d'un courrier de Monsieur Jean-Marc Leleu leur demandant l'autorisation de transférer la gestion de leur établissement à la Trésorerie hospitalière la plus proche. Tous les courriers reçus à ce jour ont exprimé leur accord aux projets de transfert.

Une réunion des postes concernés a eu lieu le 6 mai afin de présenter les aspects techniques préalables aux transferts de budget.

Opérations prévues au 1 er septembre 2026

| SGC Source     | Budget                               | TH cible                                           |
|----------------|--------------------------------------|----------------------------------------------------|
| SGC MONTREUIL  | CENTRE HOSPITALIER DE MONTREUIL      | TRÉSORERIE DÉPARTEMENTALE HOSPITALIÈRE DE LA SOMME |
|                | CENTRE HOSPITALIER D'HESDIN          |                                                    |
| SGC SAINT OMER | CENTRE HOSPITALIER DE SAINT OMER     | TRESORERIE HOSPITALIERE DE CALAIS                  |
|                | CENTRE HOSPITALIER D'AIRE-SUR-LA-LYS |                                                    |
|                | EHPAD D'ARQUES                       |                                                    |
| SGC BETHUNE    | CENTRE HOSPITALIER DE BETHUNE        | TRESORERIE HOSPITALIERE DE LENS                    |
|                | EHPAD DE LESTREM                     |                                                    |

|             |                                                     |  |
|-------------|-----------------------------------------------------|--|
| SGC LILLERS | ETABLISSEMENT PUBLIC DE<br>SANTÉ MENTALE VAL-DE-LYS |  |
|             | EHPAD DE LILLERS                                    |  |
|             | EHPAD DE ST VENANT                                  |  |
|             | EPC LES PASSERELLES                                 |  |

La DDFIP de la Somme a accepté le transfert de la gestion des hôpitaux actuellement gérés par le SGC de Montreuil. En revanche, la DRFIP Nord a décliné la proposition de transférer les hôpitaux de St Omer, Aire-sur-la-Lys et l'EPSM de St Venant à la TH de Dunkerque. Par conséquent, les hôpitaux actuellement gérés par St Omer pourront être transférés à la TH de Calais. Et l'EPSM de St Venant, actuellement géré par le SGC de Lillers, pourra être transféré à la TH de Lens.

### Gestion à distance des hébergés des EHPAD budgets annexes de CCAS

Une expérimentation a débuté depuis le 1er mars 2025 qui porte sur la gestion à distance par les agents de la Trésorerie hospitalière de Lens des hébergés de l'EHPAD du SIVOM du Bruaysis, actuellement géré par le SGC de Bruay-La-Buissière.

Pour mémoire, les EHPAD budgets annexes d'un CCAS ne peuvent pas être transférés à une trésorerie hospitalière pour des raisons techniques. En revanche, il est possible d'organiser une gestion à distance des hébergés de l'EHPAD par un poste spécialisé.

Une réunion de travail a été organisée par la DSPL le 28 janvier 2025 avec des représentants de Lens CH et du SGC de Bruay.

Une réunion a aussi eu lieu avec l'ordonnateur et des représentants des postes de Bruay et de Lens au cours du mois de février afin de lui présenter la nouvelle organisation.